

BRAN,

ou

LE PRISONNIER DE GUERRE.

ARGUMENT.

La ballade suivante rappelle le souvenir d'un grand combat livré, au dixième siècle, à Kerloan, village situé sur la côte du pays de Léon, par Even le Grand ¹, aux hommes du Nord. L'illustre chef breton les força à la retraite, mais ils ne s'embarquèrent pas sans emmener des prisonniers; de ce nombre fut un guerrier appelé Bran, petit-fils d'un comte du même nom souvent mentionné dans les Actes de Bretagne ². Près de Kerloan, au bord de la mer, se trouve un hameau où très-probablement il fut fait prisonnier, car ce hameau s'appelle encore aujourd'hui en breton Kervran, ou *village de Bran* ³. Je dois une version de la ballade dont il est le sujet à M. le Saint, le digne et respectable recteur de Ploueskat.

¹ D. Morice, *Histoire de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 355.

² Id., *ibid.*, col. 308, 309, 315.

³ La carte le désigne sous le nom de *corps de garde de Bran*.

XV

BRAN.

(Ies Leon.)

I.

Marc'hek Bran a zo bet tizet ;
Hag e kad Kerloan e ma bet.

E kad Kerloan, etal ar mor,
Oe tizet mab bian Bran-Vor.

Daoust d'hor gonid oe kemeret,
Ha glaz-aleured oe kaset.

Ha glaz-aleuret pa zeuaz,
E-barz eunn tour, hen a welaz :

— Va c'herent a drid hag a iou,
Ha me war va gwele : ah ! iou !

Me garfe kaout eur c'hannader
A zougfe d'am mamm eul lizer. —

Ar c'hannader pa oe kavet,
Ar marc'heg en deuz kemennet :

— Eur gwisk all, va den, a wiski,
Gwisk eur c'haskour boed azevri ;

Va bizou 'gemi ivez ;
Va bizou aour, enn arouez ;

Ha d'am bro dal' ma tigouezi,
D'am mamm itron he ziskouezi.

XV

BRAN.

(Dialecte de Léon.)

I.

Le chevalier Bran a été blessé, il l'a été au combat de Kerloan.

Au combat de Kerloan, au bord de la mer, a été blessé le petit-fils de Bran le Grand.

Malgré notre victoire, il a été fait prisonnier et emmené au delà des mers.

Au delà des mers quand il arriva enfermé dans une tour, il pleura.

— Ma famille tressaille et pousse des cris de joie; et je suis sur mon lit : aïe!

Je voudrais trouver un messager qui portât une lettre à ma mère. —

Le messager trouvé, le guerrier donna ses ordres :

— Prends un autre habit, messager, l'habit d'un mendiant, par précaution ;

Et emporte ma bague, ma bague d'or, qui te fera reconnaître.

Quand tu seras arrivé dans mon pays, tu la montreras à madame ma mère ;

208

Ha mar deu va mamm d'am dasprenn,
Kannader, arouezi e gwenn;

Ha, sioaz d'in, ma na zeu-bi;
Va faotr, e du ec'h arouezi. —

II.

Pa zigouezaz e bro Leon,
A oa o koania ann itron,

A oa gaud he zud, diouc'h ann daol;
Ann delenourien enn ho rol.

— Nozvad d'e-hoc'h, itron ann ti-man :
Setu bizou aour ho map Bran,

He vizou kouls hag eul lizer :
Red eo he lenn, he lenn e-berr. —

— Tavit, telenourien ho son ;
Glac'har vraz a zo em c'halon ;

Tavit, telenourien, buhan,
Paket va mab, ne ouienn man !

Ra farder eul lestr d'in fenoz,
Ma treuzin ar mor antronoz ! --

III.

Antronoz, eveuz he wele,
Ann otrou Bran a c'houlenne :

— Gedour, gedour, d'in livirit,
Lestr-e-bed o tont na welit ?

— Otrou marc'hek, na welann-me
Nemed ar mor-braz hag anu ne.

209

Et si ma mère vient pour me racheter, messenger, tu déploieras un pavillon blanc ;

Et si elle ne vient pas, hélas ! tu déploieras un pavillon noir. —

II.

Quand le messenger arriva au pays de Léon, la dame était à souper.

Elle était à table avec sa famille, les joueurs de harpe à leur poste.

— Bonsoir à vous, dame de ce château, voici l'anneau d'or de votre fils Bran ;

Son anneau d'or et une lettre : il faut la lire, la lire à l'instant.

— Joueurs de harpe, cessez de jouer, j'ai un grand chagrin dans le cœur ;

Cessez vite de jouer, joueurs de harpe, mon fils est prisonnier, et je n'en savais rien !

Qu'on m'équipe un vaisseau ce soir, que je passe la mer demain. —

III.

Le lendemain le seigneur Bran demandait, de son lit :

— Sentinelle, sentinelle, dites-moi, ne voyez-vous venir aucun navire ?

— Seigneur chevalier, je ne vois que la grande mer et que le ciel. —

210

Ann otrou Bran a c'houlennaz
Gand ar gedour, da greiz-teiz c'hoaz :

— Gedour, gedour, d'in livirit
Lestr e-bed o tont na welit ?

— Otrou marc'hek, na welann tra
Nemed mor-ezned o nija. —

Ann otrou Bran a c'houlennaz
Gand ar gedour da bardaez c'hoaz.

— Gedour, gedour, d'in livirit
Lestr e-bed o tont na welit ? —

Ar gedour-gaou, pa he glevaz,
C'hoarzin-droug out han a reaz :

— Eul lestr a welann-me pell-pell,
Hag hen foetet gand ann ayel.

— Na pezh' arouez ? livirit krenn !
Daoust e hi du, daoust e hi gwenn ?

— Otrou marc'hek, 'vel ma welann,
Du eo, m'entoue ru-glaou-tan ! —

Ar marc'hek keaz, pa 'n deuz klevet,
Na mui na ken n'euz lavaret ;

Distroi a reaz he zremm c'hlaz,
Ha gand ann derzien a grenaz.

IV.

Hag ann itron a c'houlenne
Gand ar geriz pa zouare.

— Petra nevez a zo ama
Pa glevann ar c'hleier tinsa ? —

214

Le seigneur Bran demanda encore à la sentinelle, à midi :

— Sentinelle, sentinelle, dites-moi, ne voyez-vous venir aucun navire ?

— Seigneur chevalier, je ne vois que les oiseaux de mer qui volent. —

Le seigneur Bran demanda à la sentinelle, le soir :

— Sentinelle, sentinelle, dites-moi, ne voyez-vous venir aucun navire ?

A ces mots, la sentinelle perfide sourit d'un air méchant :

— Je vois au loin, bien loin, un navire battu par les vents.

— Et quel pavillon, dites vite ! est-il noir, est-il blanc ?

— Seigneur chevalier, d'après ce que je vois, il est noir, je le jure par la rouge braise du feu ! —

Quand le malheureux chevalier entendit ces paroles, il ne dit plus rien ;

Il détourna son visage pâle, et commença à trembler la fièvre.

IV.

Or, la dame demandait aux gens de la ville en abordant :

— Qu'y a-t-il de nouveau céans, que j'entends les cloches sonner ?

212

Eunn den koz en deuz lavaret
D'ann itron pa'n deuz he c'hlevet :

— Eur ar marc'hek paket oa ama,
Mervel en deuz gret enn noz-ma. —

Oa ked he gomz peurlavaret,
Ann itron d'ann tour zo pignet.

Enn eur redeg, o wela ken,
Dispak-kaer gant-hi he bleo gwenn.

Ken a oa 'r geriz souezet,
Souezet braz oc'h he gwelet,

Gwelet eunn itron zivroad
Oc'h ober kanv hed ar stread.

Ken a lavare peb unan :
— Piou eo houman, hag a-be-bann ? —

Ann itron baour a lavare
Da borzer ann tour pa errue :

— Digor, digor, primm ann nor d'in !
Ma map ! ma map ! ra he welinn ! —

Pa oa digoret ann nor vraz,
War gorf he map en em striakaz ;

Hag he vriataat a reaz,
Ha bikenn goude na zavaz.

V.

E meaz ar stourm e Kerloan,
Zo eur wezen a-uz al lan,

Eunn derven, e-leac'h m'argilaz
Ar Zaizon raog dremm louen-vraz,

215

Un vieillard répondit à la dame, quand il l'entendit :

— Un chevalier prisonnier, que nous avons ici, est mort
cette nuit. —

Il avait à peine fini de parler, que la dame montait vers la
tour,

En courant, en fondant en larmes, ses cheveux blancs épars ;

Si bien que les geas de la ville étaient étonnés, très-étonnés,
de la voir,

De voir une dame étrangère mener un tel deuil par les rues.

Si bien que chacun se demandait : — Quelle est celle-ci, et
de quel pays ? —

La pauvre dame dit au portier, en arrivant au pied de la
tour :

— Ouvre vite, ouvre-moi la porte ! Mon fils ! mon fils ! que
je le voie ! —

Quand la grande porte fut ouverte, elle se jeta sur le corps
de son fils,

Elle le serra entre ses bras, et ne se releva plus.

V.

Sur le champ de bataille, à Kerloan, il y a un arbre qui do-
mine le rivage,

Il y a un chêne au lieu où les Saxons prirent la fuite devant
la face d'Even le Grand.

214

War ann derven, pa bar al loar,
Bep noz en em zastum adar ¹,

Mor-adar du-baill ho fleuniou,
Eul lommig goad war ho fennou.

Gant-ho, eur vranez-goz louet,
Gant-hi eur vran iaouank kevret.

Skuiz ho daou ha gleb ho eskel :
O tont glaz-aleured, ouc'h pell.

Hag ann ezned a gan eur c'han,
Ker kaer, ma tav ar mor ledan.

Ar c'han-ze, 'nn eur vouez hi he gan,
Nemed ar vranez hag ar vran.

Hag ar vran en deuz lavaret :
— Kanet, eznedigou, kanet.

Kanet, eznedigou ar vro ;
Pell euz a Vreiz n'oc'h ket maro.

¹ Ce mot *adar*, oiseaux, qui existe encore dans le gallois, a disparu du breton.

Sur ce chêne, quand brille la lune, chaque nuit des oiseaux s'assemblent ;

Des oiseaux de mer, au plumage blanc et noir, une petite tache de sang au front.

Avec eux, une vieille corneille grisonnante, avec elle un jeune corbeau ¹.

Ils sont bien las tous deux, et leurs ailes sont mouillées ; ils viennent de par delà les mers, de loin.

Et les oiseaux chantent un chant si beau, que la grande mer fait silence.

Ce chant-là, ils le chantent tout d'une voix, à l'exception de la corneille et du corbeau.

Or, le corbeau a dit : — Chantez, petits oiseaux, chantez,

Chantez, petits oiseaux du pays, vous n'êtes pas morts loin de la Bretagne. —

¹ *Brau*, le nom du jeune guerrier, signifie *corbeau* dans tous les dialectes bretons.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Dans les plus anciennes traditions bretonnes, les morts repa-
raissent souvent sur la terre sous la poétique forme d'oiseaux.
Cette opinion était particulièrement en vogue au dixième siècle,
époque où notre chant fut composé; un barde gallois de ce temps
nous l'atteste ¹.

La circonstance du déguisement que prend le messager de Bran
pour traverser plus sûrement les pays étrangers; l'anneau d'or
qu'il emporte et qui doit le faire reconnaître; la perfidie
de son geôlier, le pavillon noir, le pavillon blanc, tout cela
a été emprunté à notre ballade par l'auteur du roman de Tristan,
trouvère du douzième siècle, qui eut souvent recours pour la
composition de son ouvrage aux chanteurs populaires bretons,
comme il l'avoue lui-même ². Ce fait lui seul attesterait l'antiquité
de la tradition armoricaine, quand bien même elle ne serait pas
aussi répandue chez les Bretons du pays de Galles qu'elle l'est sur le
continent. Une autre circonstance fort curieuse, est la mention
expresse de joueurs de harpe dans le château des seigneurs bre-
tons. La harpe n'est plus populaire en Armorique; on se demande
même si elle le fut jamais. Maintenant il n'est plus douteux qu'elle
y ait été en usage. Nos Actes en fournissent d'ailleurs d'autres
preuves que je m'étonne de n'avoir jamais vues citées. L'un d'eux,
passé dans la cour du vicomte de Donges, au onzième siècle, est
signé d'un officier laïque de cette cour, appelé Berhald, qui s'in-
titule joueur de harpe, *Telenerius* ³, terme latinisé du breton *te-
lener*. Un autre acte de l'an 1069, passé au château d'Auray, par
le comte Hoel, prouve que ces musiciens occupaient à la cour des
chefs armoricains, le même rang honorable que dans celle des
princes gallois contemporains, car un joueur de harpe nommé
Kadiou (*Kadiou Citharista*) signe avant sept moines, dont deux
abbés crossés ⁴.

¹ Myvyrian, *Archeology of Wales*, t. I, p. 475.

² V. l'Essai sur l'origine des épopées chevaleresques de la Table ronde.
Contes populaires des anciens Bretons, t. I, p. 102.

³ D. Morice, *Histoire de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 494.

⁴ *Cartular. Kemperleg.*, ap. D. Morice, Preuves, t. I, col. 452.